

Pour une nouvelle culture de l'action publique

Introduction aux droits culturels et méthodologie de l'observation participative

Vendredi 27 février 2015, salle Dumoulin, avenue Pierre de Nolhac, 63200 Riom.

Culture, social, environnement, finances, urbanisme, économie... chacun de son côté, nous mettons en œuvre des dispositifs pour les « usagers ». **Et si c'était le moment de changer de posture ?**

Aujourd'hui, **face aux enjeux de société**, il est nécessaire de casser cette logique par secteur, d'accepter que les choses soient complexes et d'agir avec les personnes. Parce qu'il n'y a pas d'usager, ni de bénéficiaire, **il y a des personnes qui ont des droits, des besoins, des devoirs, des savoirs** et qui peuvent **faire évoluer les pratiques, les organisations...** Des savoirs ? Les personnes auraient donc une histoire, une expérience ?

« Le plus beau cadeau que vous puissiez faire à une personne n'est pas de partager vos richesses, mais de lui révéler les siennes. »

Benjamin Disraeli

Concrètement qu'est-ce que cela veut dire ? un exemple :

- La collectivité paie une prestation sociale ou donne une place de théâtre à un « usager ».
La société a-t-elle évolué ? NON
- Un travailleur social participe à une représentation de théâtre ou fait du jardinage avec une personne qu'il suit, ils apprennent chacun l'un de l'autre et chacun apprend de nouveaux savoirs.
La société a-t-elle évolué ? OUI

L'enjeu de la démarche Paideia basée sur les droits culturels est donc d'analyser nos pratiques pour les faire évoluer. En quoi nous permettons à chacun de développer ses savoirs, d'être en capacité de comprendre et donc d'agir avec plus d'autonomie, mais aussi plus de capacité à développer des liens et des savoirs et à y trouver des ressources ? Par l'éducation, la formation, la connexion entre des gens d'horizons différents ? En respectant l'histoire de ces personnes qui construisent la société ?

Observer nos pratiques pour les faire évoluer c'est la démarche proposée à travers une méthodologie à découvrir et qui permet de contribuer à une recherche-action nationale. Comment les acteurs impliqués dans cette démarche prennent-ils en compte les droits fondamentaux des personnes dans leurs pratiques quotidiennes, dans leurs projets ? Est-ce que cela s'améliore dans le temps ? Si oui, c'est tout une partie de la société qui change...

DROITS : ensemble des règles qui régissent les rapports des membres d'une même société ; droits de l'homme (y compris les droits culturels) : principes fondamentaux de reconnaissance de la dignité de chacun, par le respect de ses droits, mais aussi de ses libertés et responsabilités.

CULTURE : les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité (Déclaration de Fribourg sur les Droits culturels, 2007).

DROITS CULTURELS = + d'Humanité, + d'autonomie et + de savoirs pour tous + d'admiration partagé

Les organisateurs

Le TRANSFO

Le Conseil Régional Auvergne

Les Conseils Généraux Allier et Puy de Dôme

Réseau Culture 21

L'Institut Interdisciplinaire d'Éthique et des Droits de l'Homme (IIEDH)

Avec la présence des Conseils Généraux du Cantal et de la Haute-Loire

Avec les interventions de :

Johanne Bouchard, anthropologue, collaboratrice scientifique de l'IIEDH, Université de Fribourg (Suisse).

Christelle Blouët, coordinatrice du Réseau culture 21 (Paris)

Irene Favero chargée de mission du Réseau culture 21 (Paris)

Anne Aubry, doctorante en sociologie et anthropologie politique, Centre Max Weber, Université Jean Monnet de Saint-Etienne.

L'objectif de cette rencontre est d'approcher les Droits culturels à partir d'expériences de terrain réelles et de se familiariser avec les méthodologies d'observation et d'analyse

« En quoi l'approche par les Droits Culturels permet-elle de repenser les politiques publiques au bénéfice d'une société plus juste et plus humaine ? »

« En quoi un cas d'école peut-il engendrer de nouvelles postures permettant aux personnes de grandir en autonomie, en savoirs, en dignité ? »

Programme vendredi 27 février

08h45 Accueil café

09h15 Ouverture et introduction à la journée

09h30 Droits culturels, de quoi parle-t-on ? Ou comment observer ses pratiques au regard des droits culturels ?

La Déclaration de Fribourg sur les droits culturels est un texte de référence en matière de droits culturels.

L'enjeu de cette matinée sera d'en présenter les principes fondamentaux et d'inscrire la compréhension des droits culturels au cœur des droits de l'homme tout en développant une observation participative.

10h45 Pause

11h00 Témoignage du département de l'Ardèche

Engagé depuis 2006 dans la démarche « culture e(s)t lien social » le département de l'Ardèche s'est impliqué naturellement dans le programme Paideia dès la fin 2012 afin de mener plus loin cette ambition de transversalité entre ses politiques.

Raoul L'Herminier, Vice-Président en charge de l'Education et Pascale Willig, assistante sociale viendront témoigner de la valeur ajoutée de l'approche par les droits culturels dans la politique publique départementale comme dans leurs pratiques au quotidien.

12h30 Déjeuner – Buffet sur place à la charge des participants

14h00 Ateliers participatifs autour de cas concrets

L'objectif de la démarche Paideia est de collecter de nombreux cas concrets à partir desquels se développent l'observation et l'évaluation des politiques publiques au regard des droits culturels.

Il est proposé aux participants d'initier l'analyse de cas concrets à partir d'un cas vécu dans leurs pratiques professionnels et de poursuivre le travail durant l'année 2015 entre chaque rencontre. Le début de l'analyse de plusieurs cas concrets sera proposé en ateliers encadrés afin d'expérimenter le travail d'observation et d'en percevoir les premiers bénéfices ensemble.

15h30 Pause

15h45 Bilan et échanges sur les ateliers

Au retour des ateliers, les participants partageront leurs questionnements et leurs retours sur les enjeux fondamentaux comme sur la compréhension de la méthodologie et échangeront sur les difficultés rencontrées et les bénéfices perçus dans ce début d'analyse de cas.

16h30 Conclusion et prochaines étapes

17h00 Fin

L'IIEDH

L'Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme (IIEDH) est un institut interfacultaire de droit public, de recherche, recherche-action et enseignement dont la mission interne est de rendre accessible à chaque étudiante et étudiant de l'Université de Fribourg l'éthique et les droits humains durant son parcours. Depuis 1998, une Chaire UNESCO pour les droits de l'homme et la démocratie a été attribuée à la chaire de droit constitutionnel de langue française, dans le cadre des activités de l'Institut. La mission de cette Chaire consiste à développer la recherche, mais aussi l'enseignement, en lien avec le réseau mondial des Chaires UNESCO, et de développer en Suisse les valeurs de la démocratie et des droits de l'homme.

Afin de développer en réseau les recherches sur les droits culturels, l'IIEDH a créé en 2004 l'Observatoire de la diversité et des droits culturels comme programme de recherche lié à de nombreux partenaires. L'Observatoire dispense de nombreuses formations d'introduction aux droits culturels, en lien avec les questions de pauvreté, de violence, de développement durable et de citoyenneté.

Patrice Meyer-Bisch, philosophe, coordonne l'institut et anime l'Observatoire. Johanne Bouchard, anthropologue, est chargée des projets de l'Observatoire. Anne Aubry, doctorante en sociologie et anthropologie à l'Université Jean Monet de Saint Étienne rejoint l'équipe de l'IIEDH après avoir coordonné le groupe de travail Paideia de l'Agglomération Lyonnaise.

À travers la promotion de démarches participatives, il encourage le décloisonnement du secteur culturel et souhaite favoriser la prise en compte de la transversalité de la culture dans les autres politiques publiques.

Réseau culture 21 a entamé depuis 2011 une collaboration avec l'Institut Interdisciplinaire d'Éthique et des Droits de l'Homme (IIEDH) de l'Université de Fribourg et son Observatoire de la diversité et des droits culturels coordonné par Patrice Meyer-Bisch. Cette collaboration donne lieu à plusieurs projets autour des droits culturels, dont le programme Paideia développé à l'échelon local, national et européen.

Ces activités concourent à créer et développer des espaces de débat et de négociation pour accroître la vitalité démocratique et promouvoir une citoyenneté active.

Depuis deux ans, des équipes intersectorielles ont collecté puis analysé plus de 160 cas d'école dans les départements mobilisant plus de 3000 personnes dans le cadre de 30 rencontres départementale et interdépartementales. Ces travaux apportent un éclairage plus précis et opérationnel sur la transversalité des facteurs culturels dans les missions territoriales. Ils permettent d'identifier de nouvelles possibilités d'actions en synergie à intégrer aux politiques publiques départementales. Le programme 2015 permet de poursuivre les 4 chantiers ouverts en 2014 afin d'approfondir les observations interdépartementales de manière thématique (développement social local, ressources, mémoires, éducation-jeunesse) et de développer des recommandations stratégiques en matière de politiques publiques.

www.droitsculturels.org/paideia4d

Contacts :

Christelle Blouët, christelleblouet@reseauculture21.fr
Johanne Bouchard, johanne.bouchard@unifr.ch